Le rapporteur de l’avis sur « les inégalités à l’école » en audition au Sénat



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 05/03/2012

Saisine liée : LES INÉGALITÉS À L'ÉCOLE

Le 29 février, Xavier Nau, rapporteur de l’avis du CESE sur les inégalités à l’école, a été entendu par la mission sénatoriale d’information sur la carte scolaire, dont l’objet est d’évaluer les conséquences de la déréglementation de la carte scolaire initiée à la rentrée 2007.

Xavier Nau a expliqué que les pouvoirs publics, confrontés à l’urgence de la lutte contre les inégalités scolaires, ne pouvaient se priver de l’outil de la sectorisation.
Il a précisé que les contours des secteurs devraient être redéfinis en concertation avec les collectivités territoriales et sur la base de bassins de formation suffisamment larges pour que l’offre scolaire y soit complète. Il a considéré que l’efficacité de la sectorisation et son acceptation par les familles dépendaient surtout de l’amélioration de l’offre scolaire.
Les échanges qui ont suivi ont porté sur les conditions et le rythme d’une réforme en profondeur du système éducatif.

Télécharger l'avis sur les inégalités à l'école

© - copyright CESE - Novembre 2026